

Contre la vie chère... Pour l'augmentation des Salaires, des retraites et des minimas sociaux, faisons entendre nos revendications !

De l'argent, il y en a : faisons payer les riches et le grand patronat

En 2018, les entreprises du CAC 40 ont réalisé près de 94 milliards d'euros de profits et versés 57,4 milliards aux actionnaires (la France est à la 2^e place mondiale avec + 44 % en 7 ans !).

Chaque année, près de 230 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales et fiscales sont distribuées aux entreprises, sans contrôle ni évaluation, et encore moins de remboursements en cas de fermetures ou de licenciements boursiers. En 2019, le CICE s'élèvera à 40 milliards d'euros (100 milliards depuis 2013) ... sans résultats sur l'emploi. Les mêmes, pour qui le gouvernement supprime l'ISF et met en place la « flat-tax », fraudent le fisc à hauteur de 100 milliards d'euros par an (-6,4 % d'impôt versés depuis 2010).

En moyenne, les PDG du CAC 40 gagnent 257 fois le SMIC !

Cela engendre directement une précarité insupportable pour des millions de salariés et la suppression de milliers d'emplois dans notre pays (-20 % d'effectifs pour les entreprises du CAC 40 !!!), cherchez l'erreur !

ET chez PSA !

LE GAVAGE POSE DE PLUS EN PLUS DE QUESTIONS ÉTHIQUES



Dans le contexte national de la mobilisation des gilets jaunes qui exprime le mécontentement sur le pouvoir d'achat, la direction a déjà dit qu'elle verserait la prime Gilets jaune, comme d'autres grands groupes l'ont déjà fait : 1500€ chez Total, 700 chez Dassault, 750 chez Michelin, 600 chez Engie, 500 chez Renault pour tous, intérimaires compris... ET chez PSA, quel montant sera annoncé le 14 février en central ???

Il ne faut pas que la prime soit le prétexte pour ne pas augmenter le salaire de base.

La direction centrale se frotte les mains

La direction affiche une grande satisfaction : pour la 5^{ème} année consécutive, PSA a battu son record mondial de ventes malgré l'embargo américain en Iran.

PSA n'a jamais autant vendu de voitures de toute son histoire. On peut facilement imaginer les milliards de bénéfices que Carlos Tavares (le PDG qui gagne 18 500 € par jour) va annoncer le 26 février prochain.

PSA a donc les moyens d'augmenter le salaire de base de 400 euros net pour tous, revendication centrale de la CGT

ENSEMBLE NOUS AVONS LE POUVOIR D'AGIR LE 5 FÉVRIER 2019 EN VENANT NOMBREUSES ET NOMBREUX À MONTBÉLIARD À 14 HEURES DEVANT LA MAIRIE.

Ce mot d'ordre de grève nationale couvre l'ensemble des salariés se déclarant en grève sur la journée du 5 février de 0h00 à 23H59. En cas de problème contactez vos délégués CGT

Au lieu de s'en prendre au chômage, Macron et le gouvernement s'attaque aux chômeurs, aux intérimaires, et à nous tous !

Le décret sur les droits et obligations des chômeurs et le suivi de la recherche d'emploi applicables depuis le 1^{er} janvier, vont imposer aux chômeurs d'accepter n'importe quel emploi, très mal rémunérés, loin de chez eux. Cela va peser sur tous les salariés, avec une pression accrue à la baisse des salaires.

Sous prétexte des « manquements à l'obligation de recherche active d'emploi », les chômeurs pourront être bien plus facilement radiés ou leurs indemnités supprimées pendant des mois.



La référence à l'ancien salaire touché est supprimée. Ce qui fait qu'au deuxième refus d'un poste proposé par Pôle emploi, même avec un salaire très inférieur à ce que le salarié touchait avant son licenciement, il pourra être sanctionné par la suppression de l'indemnité de chômage pendant un mois, puis deux, puis quatre, jusqu'à la radiation définitive.

Pour avoir droit à une indemnisation, le salarié devra aussi tenir un relevé informatique sur la réalité de ses recherches d'emploi consultable à tout moment. Sinon il verra ses indemnités de chômage supprimées, et pas seulement suspendues comme auparavant. Cela réduira sa durée totale d'indemnisation.

Les chômeurs indemnisés, qui sont plus de trois millions à l'heure actuelle, seront soumis à un contrat de recherche d'emploi souscrit avec le représentant de Pôle emploi.

Les sanctions pour manquement « aux obligations de recherche d'emploi » tournaient autour de 3 % du total des radiations, surtout pour des absences de pointage. Ces sanctions étaient soumises à l'acceptation de la direction départementale du travail et pouvaient donner à lieu à des recours. Mais cela va changer.

Tous les intérimaires en contrat ne pouvant pas se rendre à une convocation pourront être radiés et sanctionnés sans possibilités de recours.

Les sanctions financières, les radiations pour quelque motif que ce soit, sont maintenant décidées par le directeur régional de Pôle emploi, sans contrôle et sans débat. Il pourra mettre en place seul les règles à appliquer.

Le gouvernement met sur pied une police spéciale de contrôleurs, 1 000 seraient embauchés, alors que 2 000 emplois de conseillers emploi devraient être supprimés, avec pour mission la chasse aux chômeurs et en radier le maximum.

Cette réorganisation est faite pour permettre des suppressions massives d'allocations de chômeurs indemnisés. Ceux-ci basculeront dans l'allocation spécifique de solidarité, à 500 euros par mois... ou n'auront droit à rien.

Cela est un moyen supplémentaire du patronat et des grandes entreprises pour obliger à accepter n'importe quel emploi, quel que soit le niveau du salaire, permettra de le faire baisser.

Avec ces nouvelles mesures contre les chômeurs, ce sont tous les salariés en réalité qui sont attaqués par ce gouvernement au service des riches et des capitalistes.